



PROPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SUR ATTRIBUTION DES FONDS DE CONCOURS

Réunion du 2 décembre 2024

Le conseil communautaire a validé par délibération en date du 17/07/2024 le principe de la mise en œuvre de fonds de concours en investissement à destination de ses 10 communes rurales (niveaux 6 et 7 de la grille de densité de l'INSEE).

La délibération n°2924 du 17 juillet 2024 du Conseil communautaire a désigné le Bureau communautaire pour instruire les dossiers de demande de fonds de concours par les communes éligibles, qui sera chargé de donner son avis sur les dossiers reçus.

Le Conseil communautaire devra se prononcer par délibération sur l'attribution de fonds de concours prise sur proposition du Bureau Communautaire.

Dossiers présentés à l'ordre du jour :

Commune	Objet de la demande	Date de la réunion de Bureau
Chisà	Equipement d'un bâtiment communal- création d'un gril et d'un four à bois sur la terrasse du gîte communal.	02/12/2024

Nom – prénom des membres du Bureau	Présent	Absent
Michel GALINIER		X
Francis GIUDICI	X	
Xavier LUCIANI		X

le 18/12/2024

Application agréée E-signature.com

_RP-026-200033627-20241216-S124_1-DE

Dominique FRATICELLI	X	
Don Marc ALBERTINI		X
Jacques BARTOLI	X	
François BENEDETTI		X
François MARTINETTI		X
Jean Noël GUIDICI		X
André ROCCHI		
Anne Marie CHIODI		
Christian PAOLI		
Philippe VITTORI	X	
Jean-Noël PROFIZI		X
François TIBERI		X
Jean Marc PINELLI	X	
Philippe GIOVANNI		X
Philippe SUSINI		X
Guy MOULIN	X	

Secrétaire de séance :

Le Bureau Communautaire,

-VU la délibération n°2924 du 17 juillet 2024 désignant le Bureau communautaire comme commission d'attribution communautaire des fonds de concours ;

-CONSIDERANT l'accusé de réception de dossier complet fait par la CCFC à la commune de Chisà concernant la demande de financement par fonds de concours de l'opération « Equipement d'un bâtiment communal-crétion d'un gril et d'un four à bois sur la terrasse du gîte communal. »

Le 18/12/2024

Application agréée Egalite.com

_RP-02B-200033327-20241218-S124_1-DE

-CONSIDERANT qu'il ressort de l'instruction du dossier que la demande de sollicitation du fonds de concours de la commune de Chisà correspond aux critères d'éligibilité et d'attribution énoncés dans le règlement voté par le Conseil Communautaire,

A 6 voix pour

A 0 voix contre



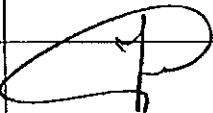
A 0 abstentions

- **Donne un avis favorable** à l'attribution des fonds de concours du Conseil communautaire à la commune de Chisà pour l'opération « Equipement d'un bâtiment communal-crétion d'un gril et d'un four à bois sur la terrasse du gîte communal », à hauteur de 3 748,00 € selon le plan de financement suivant :

Coût de l'opération : 18 740,00€HT

- DETR 60%..... 11 244,00€
- CCFC-FC 20%..... 3 748,00€
- Commune de Chisà 20%..... 3 748,00€

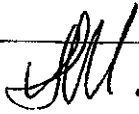

- **Dit que** le Conseil communautaire devra se prononcer par délibération sur l'attribution de fonds de concours relatifs au dossier susmentionné.

Nom – prénom des Membres du Bureau	Émargement
Michel GALINIER	
Francis GIUDICI	
Xavier LUCIANI	
Dominique FRATICELLI	
Don Marc ALBERTINI	
Jacques BARTOLI	
François BENEDETTI	
François MARTINETTI	
Jean Noël GUIDICI	
André ROCCHI	
Anne Marie CHIODI	

le 18/12/2024

Application agréée E. lapalme.com

_RP-02B-200033627-20241216-5124_1-DE

Christian PAOLI	
Philippe VITTORI	
Jean-Noël PROFIZI	
François TIBERI	
Jean Marc PINELLI	
Philippe GIOVANNI	
Philippe SUSINI	
Guy MOULIN	